



INFORMATION

aux riverains
du quartier de l'Épargne

Direction Générale des Services Techniques
Direction du Patrimoine
JLW/MLM/242/2007

Chartres, le 21 mars 2007

Madame, Monsieur,

Le 22 février dernier, le Conseil Municipal de Chartres a adopté le projet de réurbanisation du quartier de la gare. Cette délibération clôturait deux ans de travail, selon la procédure des marchés d'études et de définition. Depuis 2005, trois équipes comprenant des urbanistes, des spécialistes de la circulation, des paysagistes et des architectes, ont travaillé à former un diagnostic commun sur ce « pôle gare » de Chartres qui, tout le monde en est d'accord, ne pouvait rester en l'état.

Après six mois de travail en commun, ces trois équipes ont remis leur diagnostic, ce qui a permis aux élus et aux services de la Ville de Chartres, de rédiger un cahier des charges détaillé. Ensuite les trois mêmes équipes ont travaillé de nouveau, mais cette fois chacune de leur côté, pour présenter un projet au choix de la Commission d'Appel d'Offres de la Ville de Chartres. Celle-ci a élu le projet de l'équipe Garcia-Diaz.

C'est ce projet que le Conseil Municipal de Chartres a adopté à l'unanimité.

Certains habitants de votre quartier sont venus consulter les esquisses présentées sur les panneaux installés dans l'Hôtel de Ville de Chartres. Robert BOULANGER, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement de la Ville, a reçu successivement trois d'entre vous, et leur a commenté ces esquisses. J'ai fait de même à l'occasion, et j'ai mesuré votre besoin d'explications.

Il faut comprendre que ce projet est nécessaire. Des milliers de Chartrains et, au-delà, des habitants de notre bassin de vie, utilisent chaque jour cette gare, pôle d'échanges essentiel. Ces usagers de la SNCF sont aussi des piétons, des cyclistes, des passagers des bus urbains, des cars inter urbains ou des taxis... Et ces usagers le sont parfois de plusieurs modes de transport, c'est-à-dire qu'ils garent leur véhicule ou laissent leur vélo.

A ces usagers locaux, il faut bien évidemment ajouter nos visiteurs, Chartres étant chaque jour davantage une grande ville de tourisme et d'affaires.

.../...

Or la gare de Chartres et ses abords ne peuvent plus accueillir efficacement ces déplacements en tous genres.

Le projet retenu par le Conseil Municipal a donc le mérite d'organiser cet accueil et ces transports selon les méthodes les plus modernes, en utilisant au mieux les espaces publics, ceux de la Ville comme ceux de la SNCF. Tout en assurant la continuité des services routiers et ferroviaires, il planifie l'évolution et l'utilisation des surfaces concernées, évidemment limitées.

Il ne s'agit bien évidemment que d'une esquisse, d'un schéma d'évolution qui sera mis en œuvre progressivement, dans la durée.

Les premiers aménagements pourraient commencer en 2009, par la construction de la plate-forme destinée aux cars, au-dessus des voies et par celle d'un parking souterrain. La plate-forme sera desservie par une voie nouvelle, extérieure à votre quartier.

Ce schéma général d'aménagement va maintenant donner lieu à l'élaboration de plusieurs avant-projets successifs, spécifiques à chaque îlot concerné.

Vous serez bien évidemment informés de l'évolution de ces avant-projets, et une concertation marquera chaque étape.

D'ores et déjà, nous organiserons spécialement à votre intention une réunion de présentation de ce projet. Le cabinet Garcia-Diaz et les élus en charge répondront bien évidemment à toutes vos questions.

Je vous propose donc de nous retrouver le **lundi 2 avril à 20 h 30, au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres.**

J'ajoute enfin qu'il s'agit là de la procédure habituelle que la Ville de Chartres a scrupuleusement respectée lors de l'élaboration des autres projets urbains de la Ville.

Dans l'attente de vous retrouver à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Député-Maire,



Jean-Pierre GORGES